

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°98 Janvier 2016





DU MAIRE

OTIC

PATIENCE ET CONFIANCE

« La patience, c'est la confiance dans le temps ; or le temps c'est le progrès » Emile de Girardin (1867).

L'annonce de l'année nouvelle se charge de vœux, parfois les plus fous, qui ne seront pas tous exaucés. Il nous hâte de connaître l'avenir, de grandir, de mettre en œuvre un projet, une réussite... Sur le chemin qui s'ouvre au premier jour de l'an nouveau, dans ce monde où tout va si vite, nos souhaits, nos espoirs, nos envies, seront-ils à la hauteur de nos attentes ? Le bonheur qui se tisse des moments simples sera-t-il au rendez-vous, dans nos familles, le quartier, la commune, au sein de notre lle préférée ?

Confiance! Les pierres se posent une à une. Chaque jour, tous ensemble nous pouvons bâtir de grandes choses. Faut-il que nous y croyons, pour transformer les rêves en réalité.

Aux éternels impatients que nous sommes, qui voulons tout, tout de suite, avant les autres, sans compter, il est difficile d'entendre sagesse et raison.

Elus que nous sommes, bâtisseurs d'Avenir, combien il nous serait agréable de pouvoir satisfaire à toutes les attentes, d'avoir réponse et solution à tout, de faire la pluie et le beau temps. A nos concitoyens à qui nous refusons un permis de construire, une subvention, une autorisation, les explications ne suffisent pas toujours à calmer la déception, la colère, le sentiment d'injustice, et les tensions de voisinage.

Faire preuve de patience s'impose à nous, dans la vie de tous les jours, au sein de nos collectivités, de nos conseils municipaux et communautaires, puisqu'il est devenu si difficile d'avancer, d'entreprendre, d'innover, de bousculer les habitudes, face aux lourdeurs administratives, aux réformes précipitées et bâclées, aux contraintes légales de toutes sortes votées la nuit pour vous épater le jour. A la confiance se substitue la méfiance.

Les projets de l'automne ne fleurissent pas tous au printemps qui suit. Combien il est désolant pour un élu de constater les parcours administratifs imposés, les normes, les superpositions d'études préalables, les grands principes notamment de précaution, les procédures longues et couteuses qui n'aboutiront peut-être jamais.

Pour illustrer mon propos, un simple regard sur 2015 à Barbâtre, qui a vu l'aménagement du centre-ville se réaliser enfin, après la bagatelle de 35 années de patience.

La confiance dans le temps ... Positiver en se disant qu'il faut toujours garder espoir.

De la patience, il en faudra encore, pour bon nombre de nos enjeux communaux :

Un exemple: Le PLU indispensable pour bâtir durablement un développement harmonieux et un avenir pour notre territoire. On nous a dit « patientez – n'allez pas trop vite, il faudra intégrer le SCOT, le PPRL, plus si affinité ». Au moment où je vous parle, nous venons de poser le projet sur le bureau pour aller de l'avant. Mais pour aller où maintenant, face aux incertitudes du moment ? Quid du SCOT, du PPRL, de la loi NOTRe, des Directives de la COP 21 ? Qui s'enchevêtrent à l'envie. Un point à l'endroit, un point à l'envers.

Un autre : Le parc d'activités de la Gaudinière qui prend l'eau. Le PPRL va-t-il anéantir définitivement tout espoir de créer des emplois à Barbâtre ? Les artisans candidats lassés de patienter ont lâché prise. Paradoxe, ceux d'ailleurs viennent chez nous, les nôtres sont invités à aller voir ailleurs.

Directeur de publication : Louis GIBIER

Equipe de rédaction :

Marie-Claude PALVADEAU
Sylvie GUEGUEN
Christiane COGNÉE
Muriel GIBLER

Muriel GIBIER Alan MOLLÉ

Crédits photos :

Philippe CAUMONT Françoise STAERKER CetV CHAMBON

Conception & impression:

Graff'Océan 16 rue du Boucaud 85330 Noirmoutier-en-l'Ile En 2016, trois dossiers majeurs pour lesquels nous faisons preuve d'impatience :

Retrouver les navettes vers l'Île d'Yeu au départ de la pointe de la Fosse. C'est si compliqué de remettre en œuvre une activité qui a toujours existé ?

Cimetière paysager de la Martinière : Nous nous battons depuis plus de 35 ans pour mettre un cimetière au sec sur la dune, alors que les pouvoirs publics veulent le placer en zone inondable ...

Camping du Midi : Nous abordons la dernière ligne droite d'un grand moment de patience, d'une négociation préférée à l'action en justice, au mieux des intérêts de la collectivité.

Et la concrétisation des projets qui sont sur les rails depuis quelques temps : la construction du nouveau restaurant scolaire, la réorganisation intérieure de la mairie, la réalisation d'une aire d'accueil de camping-cars près du centre, l'embellissement de l'espace autour de la salle des Noures, des aménagements de voirie : ralentissement, sécurisation, etc...

Coté CCAS, 2016 sera l'année du montage du projet d'EHPAA (Hébergement des Personnes Agées Autonomes) de la Rocterie, des premiers travaux d'aménagement et de modernisation, sur le site actuel, dans le respect et l'esprit de ce qui a fait la réputation du foyer logement voici 31 ans.

Si la patience c'est la confiance dans le temps, alors 2016 ne suffira sans doute pas à tout résoudre. Les échéances imposées nous y obligeront au risque de nous diviser (Loi NOTRe). Affirmer notre Insularité ou projeter un Grand mariage à la dimension du Nord-Ouest Vendée, la question reste posée ? Nous souhaitons que la démocratie participative permette d'en débattre sereinement, en respectant nos différences. Quel AVENIR pour notre Ile ? Pour les jeunes Noirmoutrins ? Ici, ailleurs ?

Patience et confiance seront donc nos repères à BARBATRE pour cette année 2016, en nous appuyant sur les signaux positifs qui sont un formidable encouragement : la population permanente qui continue de progresser et qui rajeunit, le nombre d'enfants qui augmente à l'école communale, un second médecin qui s'installe dans la maison de santé, des porteurs de projets et d'activités nouvelles qui souhaitent s'installer chez nous...

Merci et bonne année, aux sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement et leur courage, aux responsables d'associations, aux bénévoles et personnels qui participent à l'animation de la commune, aux commerçants et artisans qui y travaillent à l'année pour qui ce n'est pas facile tous les jours, aux services communaux et intercommunaux, à la gendarmerie, à l'antenne de secourisme, aux enseignants, aux membres du CCAS, aux responsables des structures d'accueil, à l'office cantonal du tourisme, à la Presse, à la Bibliothèque pour tous, aux artistes amateurs, et à chacun de vous.

Que 2016 vous permette de vivre ces moments de paix, d'amitié, de solidarité (le chantier des Ileaux en est un bel exemple), de positivité, de tolérance et de convivialité qui nous feront dire un peu plus tard, ce fut une belle ANNÉE.

Louis GIBIER, Maire de Barbâtre



VIE V

ACHÈVEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Les travaux du centre-bourg se sont terminés en décembre 2015, par la plantation des derniers massifs et arbres composant le plan d'aménagement. Les photos parlent d'elles-mêmes et permettent d'apprécier le résultat du nouveau centre-bourg après plusieurs mois de travaux.











Une première partie des aménagements était déjà visible depuis le mois de Juin, les travaux ayant été interrompus pour le bon déroulement de la saison estivale. Le nouveau mobilier urbain ainsi que l'organisation de la place comme véritable lieu de vie ont observé un très bon effet sur les habitants et les touristes. Ces avis positifs sont de bon augure pour le développement de l'attractivité de la commune de Barbâtre.

INAUGURATION DU CENTRE-VILLE : la date de l'inauguration a été fixée au samedi 23 Avril à 16h. L'ensemble de la population est bien entendu conviée, afin de faire de cette journée importante pour la commune, un moment de rencontre conviviale.

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les travaux de la mairie démarreront courant 2016. De ce fait les bureaux de la mairie seront déménagés dans un local qu'il reste encore à définir. Les horaires d'ouverture de la mairie ne changent pas (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, puis le samedi matin de 9h à 12h).

Nous nous efforcerons de conserver la même qualité de service public pour la population barbâtrine, afin que les travaux ne perturbent pas la disponibilité des agents et des différents services.

La durée des travaux n'étant pas véritablement définie, il faut projeter malgré tout un dérangement d'un an environ.

L'aménagement de la future mairie tient compte de nombreux dysfonctionnements dans son agencement actuel. De plus, les services sont abrités dans un bâtiment très ancien et abimé.

LOI NOTRe

RENFORCER NOTRE INSULARITÉ, DONNER LA PAROLE AUX ILIENS

Nous vous informions dans la P'tite Balise de novembre des conséquences de la loi NOTRe, adoptée le 7 août 2015, sur le nouveau découpage territorial. La loi vise à l'élaboration et à la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale.

Dans chaque département, il est établi un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoyant une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales. Pour les EPCI à fiscalité propre le texte prévoit le relèvement du seuil démographique à 15 000 habitants.

A ce titre, en l'état actuel du projet de SDCI de la Vendée, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier serait fusionnée avec la Communauté de communes du Pays du Gois. Cependant des dérogations existent pour les territoires insulaires, comme l'île de Noirmoutier, c'est cette exception insulaire que souhaite défendre la municipalité.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 9 décembre 2015, à l'unanimité, a :

- émis un AVIS DÉFAVORABLE au projet de carte prévoyant le rattachement à la Communauté de Communes du Pays du Gois ainsi que tout autre rattachement avec les autres intercommunalités du Nord-Ouest Vendée.
- demandé à bénéficier de l'exception d'insularité prévue par la loi. En effet, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, en raison de son caractère insulaire, déroge à l'obligation de regroupement malgré le niveau de population inférieur au seuil fixé par la loi [9 438 habitants].
- étant donné les différences de points de vue exprimés par les communes de l'île de Noirmoutier, le Conseil municipal a demandé à ce que soit organisée une consultation de la population insulaire auprès du Président de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier et que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 18 décembre 2015. Lors de cette séance, le Conseil communautaire s'est prononcé contre la consultation de la population par 13 voies contre 12.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de l'évolution des débats.

ESTACADE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA POINTE DE LA FOSSE

Une demande d'autorisation pour remettre le ponton permettant le transport à passagers de liaisons maritimes vers l'île d'Yeu avait été transmise dès novembre 2014 aux services de l'Etat.

Or, leur réponse a été négative car il n'y a pas de possibilité de créer des stationnements, le règlement du POS ne le permettant pas. De plus, on se situe dans la bande des 100 m, qui n'autorise en dehors des espaces urbanisés que les installations et constructions liées à un service public ou à une activité économique exigeant la proximité de l'eau, ce qui n'est pas, selon les services de l'Etat, le cas d'une aire de stationnement pour plaisanciers et passagers.

Une rencontre a eu lieu en mairie avec tous les services concernés, et en présence de M. le Sous-Préfet, en octobre 2015, à ce sujet. Une nouvelle demande a été adressée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour un retour de l'activité dès la saison estivale 2016. Cette autorisation demandée pour 3 ans nous permettrait de réfléchir tous ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour un aménagement d'ensemble de la Pointe de la Fosse.

D'un point de vue économique, la Commune de Barbâtre souffre de difficultés importantes pour son développement et la mise en œuvre de projets majeurs pour son devenir. Les règlementations successives et notamment celle du Plan de Prévention des Risques Littoraux ont empêché la concrétisation de réalisations telles que la vente des lots du Parc d'activités de la Gaudinière, le quartier d'habitation écologique du Niaisois... La Commune n'est plus en mesure d'attirer de nouveaux artisans ni de garder ses jeunes qui construisent sur le Continent.

Compte tenu de l'investissement opéré sur la reconstruction de l'estacade et du financement à hauteur de 80 % par l'Etat avoisinant les 600.000 euros, nous espérons que de tels fonds publics n'auront pas été dépensés pour une simple promenade du dimanche ou la satisfaction de quelques pêcheurs du coin mais bien pour le retour d'une réelle activité économique créatrice d'emplois et source de retombées économiques pour tout un village (essor des hôteliers existants, redynamisation d'un centre-bourg en désuétude, création d'emplois...).

En effet, la Commune de Barbâtre, comme il est inscrit dans son Plan d'Aménagement et de Développement Durables, a décidé de baser son développement économique sur le tourisme et de tirer parti de ses atouts naturels et historiques au bénéfice de l'emploi et de l'économie locale.

De plus, ce projet a un autre intérêt sur le plan du développement durable, celui de permettre que tous les stationnements ne soient pas concentrés sur la Barre de Monts.





VOIRIE ET RÉSEAUX

Un avis d'appel public à la concurrence a été diffusé le 24 juillet 2015 en vue de l'exécution d'un marché à bon de commande de travaux de grosses réparations de voirie. Suite au résultat de l'appel d'offre, six candidatures ont été soumises à examen

Au vu du rapport d'analyse de la SPL (Société Publique Locale), l'entreprise BODIN TP a été retenue. La commune s'engage donc auprès de cette entreprise à réaliser sur une année, renouvelable 3 fois, un montant minimum de 80 000 € de travaux.

La commission Voirie et Réseaux travaille au montage du programme de travaux de l'année 2016. Il s'agira à la fois d'entretien de voirie mais aussi de sécurisation des axes principaux.

CIMETIÈRE DE « LA MARTINIÈRE »

Au vu des procédures applicables au projet et des demandes de l'Etat quant à la justification du site de la Martinière, et pour mener à bien ce projet la commune va s'entourer d'une équipe de maîtrise d'œuvre (hydrogéologue, architecte-paysagiste, bureau d'étude environnement, VRD....). Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement accompagnera la commune dans ses démarches.

ACCUEILDES MIGRANTS

La loi du 29 juillet 2015 réforme le système d'asile pour les réfugiés, celle-ci prévoit de mieux répartir les demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire national et de mutualiser les efforts. Une discussion a eu lieu sur cette question d'actualité entre les membres du Conseil municipal lors de la séance du 4 novembre 2015.

L'ensemble des élus est d'accord pour étudier cette question mais au niveau intercommunal et a demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour d'un prochain Conseil communautaire en vue de prendre une décision de principe. Il a également demandé que, dans ce cadre, une commission intercommunale puisse voir le jour, celle-ci réunirait des élus et des responsables d'associations pour trouver des solutions d'hébergement sur l'île.

UN NOUVEAU PROGRAMME

D'ILLUMINATION SUR LA COMMUNE

Vous l'avez certainement déjà remarqué, la commune de Barbâtre a renouvelé son offre d'illumination de noël depuis la fin des travaux. Il s'agissait de proposer sur la commune un beau cadre de vie en cette période de fin d'année, et mettre en valeur les nouveaux aménagements.

La municipalité a opté pour une décoration sobre basée sur le bleu et le blanc, avec l'ajout sur la place du centre-ville, d'un petit décor de Noël (réalisé par les services techniques) composé de :

- Dally carfe
- Un chalet
- Différents sapins

Au total, le contrat liant la municipalité à la société LEBLANC s'élève à 2558 €/an pendant 3 ans, ce qui est inférieur au montant de l'ancien contrat.



VOTRE MAIRIE, UN LIEU D'ACCUEIL

La mairie de Barbâtre vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h. Plus qu'un lieu accueillant du public, la municipalité vous propose différentes brochures dans l'espace d'attente parmi lesquelles :

- Des contacts d'entreprises locales
- Les documentations touristiques
- L'information sur la vie locale (animations, culture...)
- Les consignes d'entretien et mise en garde contre les espèces invasives
- Les comptes rendus de Conseil municipaux
- Vos bulletins municipaux (Balise, Ptite Balise...)
- Les documents en lien avec l'urbanisme (POS, PLU, PPRL et délibérations...)

Une question, une remarque, rendez-vous aussi sur notre site internet, sur l'onglet « contact » de la page d'accueil, vos requêtes seront traitées par nos services.



MOTS

DE L'OPPOSITION

LISTEPOUR UN NOUVEAU BARBÂTRE

Des voeux pour 2016....

Dans ce monde insaisissable où les événements pourraient amener les gens à un repli sur soi et un individualisme égoïste, nous sommes tous responsables pour construire un mieux vivre ensemble. Le rôle et la responsabilité des élus est de faire rayonner la démocratie avec et pour tous mais en premier en direction de nos jeunes en les aidant à se construire et à bâtir la société de demain au sein de toutes les instances éducatives qu'ils fréquentent. C'est aider et soutenir chacun dans ses démarches et requêtes en offrant un service public de qualité.

Les élus, à travers leur politique et des objectifs à court ou plus long terme (s'ils en ont), doivent donc faire des choix prioritaires, donner des moyens pour développer projets économiques, sociaux, éducatifs et citoyens. Ils doivent surtout s'atteler eux-mêmes à la tâche, en déléguant le moins possible, afin d'être au plus près pour mener à bien les missions incontournables et républicaines pour lesquelles ils se sont fait élire.

Les habitants de tous âges, de toutes catégories, de toutes origines qui font vivre la commune attendent de ces élus : écoute, réponses à leurs besoins, à leurs attentes et leurs envies. Sinon, ils partent vivre ailleurs et on peut les comprendre. Loin de nous de prôner morosité et restrictions.

Chers concitoyens, nous souhaitons une étude sérieuse des dossiers prioritaires, un accompagnement de la jeunesse, la prise en compte des spécificités de Barbâtre, l'information et la transparence dans les décisions municipales, l'échange avec vous, afin que la commune se développe et vive sereinement toute l'année. C'est sur ce terrain que nous sommes déjà vigilants et défendrons toujours les valeurs qui nous semblent les plus enrichissantes pour vous et pour Rarhâtre

Bonne et heureuse année 2016 à toutes et tous. Merci de la confiance que vous nous témoignez régulièrement sur le site ou par nos rencontres.

Mireille FROMENTIN et Guy MODOT

(conseillers municipaux d'opposition)
Site : ruebarbatre@gmail.com

LISTEBARBÂTRE 2014 AGIR ENSEMBLE

Les travaux d'aménagement du Centre Bourg se terminent. Il est plus que temps maintenant de mener une action énergique en faveur de l'activité économique : commerce, artisanat, services.

Les commerces de proximité disparaissent un à un. L'activité des commerces restants a sévèrement pâti des travaux d'aménagement du centre et des travaux sur l'adduction d'eau. Beaucoup d'habitants de Barbâtre ont pris l'habitude d'aller faire leurs courses dans d'autres communes et ne viennent plus au centre de la commune.

Il faut donc rendre de l'attractivité au Centre Bourg. La Municipalité doit intervenir directement dans l'achat et/ou la location de locaux disponibles pour attirer de nouveaux commerçants, de nouveaux artisans, de nouveaux services, même saisonniers.

De nombreuses communes de Vendée ont pris des initiatives, souvent originales, dans ce sens et il n'y a donc aucune raison pour que Barbâtre ne fasse pas de même

Nous travaillons sur ces sujets et nous serons très attentifs au suivi des projets de relance économique afin que chacun et chacune ait plaisir à fréquenter notre Centre Bourg rénové.

Régis PERRIER et Juliette SEGUIN



CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION

« BIBLIOTHÈQUE BARBÂTRINE » POUR LA GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La convention entre la commune et l'association Bibliothèque barbâtrine en vue de la gestion et de l'animation de la bibliothèque municipale a été renouvelée pour une année supplémentaire lors de la séance du 9 décembre 2015.

Pour rappel, la Commune s'engage à financer l'achat de livres, les abonnements à des revues, et l'éventuel achat de CD ou DVD à hauteur de 2.000 euros. Ces mesures interviennent depuis la signature d'une convention entre le Conseil Départemental et la commune.

La commune souhaite pouvoir développer, aux côtés de l'association, des animations et manifestations en lien avec la lecture.

UN COURT-MÉTRAGE TOURNÉ À LA FOSSE

L'été dernier, l'équipe du film « L'Âge des sirènes », réalisé par Héloïse Pelloquet, s'est installée à la Fosse, le temps de quelques jours pour permettre certaines prises de vue. Ce court-métrage raconte l'histoire de Mattis, presque 15 ans, qui travaille au port tout l'été sur l'île de Noirmoutier. Là-bas, il rencontre la mer, ses marins et ses sirènes... Un monde nouveau qui le trouble et le fait grandir. Avec sa bande d'amis, ils rêvent d'avenir dans la cabine d'un bateau abandonné, devenu leur repère. Bientôt il sera temps de quitter l'île de leur enfance pour rejoindre le lycée sur le continent.





FRELON ASIATIQUE: LA LUTTE CONTINUE

Le conseil communautaire, lors de séance du 14 Octobre 2015, a émis un avis favorable à la proposition de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles portant sur la mise en place d'un plan d'action collectif de la lutte contre le Frelon asiatique.



Ce dispositif s'adresse aux collectivités souhaitant proposer une aide technique et financière à leurs administrés confrontés à la présence du frelon asiatique. Il constitue un système d'incitation des particuliers à détruire les nids en prenant en charge tout ou partie du coût de destruction. Dans cette optique, la FDGDON 85 propose de mettre en place des conventions avec les collectivités et de développer des partenariats avec toute structure de désinsectisation qui souhaite être référencée dans le PAC, sous réserve du respect d'un cahier des charges techniques et administratives et d'une tarification harmonisée.

NOUVEAU COMMERCE À BARBÂTRE

SARL maçonnerie Frédéric Garnier

Un nouvel artisan vous propose ses services sur la commune de Barbâtre. Neuf, rénovation, agrandissement, couverture, n'hésitez pas à la contacter au 06 37 03 07 33 ou par email sur garnier.artisan@gmail.com - Adresse : 17 impasse des chardons bleus - 85630 Barbâtre

ETAT CIVII

NAISSANCES

Cléa BOUCKELLYOEN, le 3 Octobre 2015 Sasha BOUGOUTAÏA, le 27 Octobre 2015 Lloris RENAUD, le 2 Novembre 2015

MARIAGES

Nicolas BOUTEILLER et Nathalie GENDRON, le 5 Septembre 2015 Fabrice ROUX et Jeannick CORRION, le 26 Septembre 2015 Mikaël CHEVALIER et Amandine DEPREZ

DÉCÈS

Michel LE BUAN, le 16 Septembre 2015 à 80 ans
Marie GARNIER, le 20 Septembre 2015 à 98 ans
Christian HERVE, le 15 Octobre 2015 à 56 ans
Marcel RENAUD, le 22 Octobre 2015 à 84 ans
Laurence METIER, née GOURAUD, le 22 Octobre 2015 à 49 ans
Irène GARANDEAU, née BONNOVRIER, le 7 Novembre 2015 à 86 ans
Hubert LEAUTE, le 24 Novembre 2015 à 53 ans
Armande GABORIT, née BAUD, le 15 Décembre 2015 à 89 ans

Auguste CHEVET, le 25 Juillet 2015 à 85 ans

CULTURE

BILAN SUR LA SAISON ESTIVALE

La saison estivale 2015 a été fortement marquée par la fréquentation record du public sur les manifestations. Le service culturel a tenu à suivre les directives définies suite aux assises du tourisme, et ainsi ouvert la programmation aux ailes de saison.

Ainsi les habitants et estivants ont pu profiter de spectacles tout au long des mois de Mai et Juin en plus de ceux de la période estivale. Un investissement certes, mais qui a permis de constater un véritable engagement du public sur les manifestations, et une redécouverte de certains lieux mis de côté jusque-là. En effet, cette saison était aussi l'occasion de faire investir par le public le nouvel Espace Océane, inauguré lors du festival « La Rue Marmaille », avec la réalisation d'une fresque par les jeunes festivaliers.

Ce festival a été lancé pour sa première édition les 27 et 28 Juin, avec une météo très favorable. De nombreuses activités étaient présentées sur les deux jours du festival, avec un atelier fanfare, des jeux gonflables et différents spectacles et concert en direction du jeune public. Un projet inédit sur l'île et ambitieux pour Barbâtre, mais qui a su attirer un public venant de l'ensemble de l'île et du continent.

Les spectacles ont aussi eu lieu dans le parc de la mairie, véritable espace de vie de la commune.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2016:

La programmation des manifestations se faisant bien en amont de la saison, le service culturel n'a pas pu encore investir la partie centre bourg, du fait de quelques incertitudes concernant la fin des travaux pour l'été 2015. Cette année, les travaux d'aménagement de cette zone étant terminés, différentes formes seront présentées sur la partie gradins, pour créer une dynamique forte autour de cet espace, conçu comme un lieu de vie de la commune. Vous retrouverez aussi le festival « La Rue Marmaille », dont la programmation culturelle sera étalée sur les 3 premières semaines du mois de Juin, et qui présentera 3 weekends à thème (Musique, spectacle, et sport nautiques...).

Dans la continuité, les festivals « Déferlante de printemps » et « Déferlante, la vague à l'art » seront de retour, avec une programmation musique et arts de la rue qui promet de grands moments d'émotion et de rire...

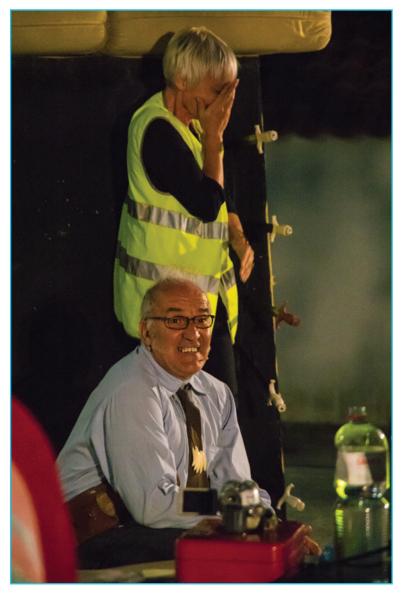
CÔTÉ EXPOSITION: QUELQUES MODIFICATIONS SONT À PRÉVOIR

Du fait des travaux de la mairie, les bureaux des agents se voient être déplacés. La salle de l'ancienne mairie sera quant à elle réquisitionnée pour servir de salle de réunion, mais cela reste à confirmer. De ce fait, il n'y aura que l'Espace des Noures qui accueillera pour sûr des expositions. Le programme sera diffusé courant Juin.

Vous souhaitez revivre les grands moments de la saison culturelle estivale 2015 ? Rendez-vous sur notre Facebook « Culture Barbâtre » où une sélection de photos vous attend...



La Rue en fête a retrouvé des couleurs avec sa nouvelle formule profondément spectaculaire.



LA Cie Carnage production présentait « Ma vie de grenier » dans le cadre de La Déferlante



La cour des Noures pour le spectacle L'AVARE par la Cie Les Apicoles



Le Feu d'artifice... record de fréquentation cette année pour un spectacle féérique...



Les Canadiens de CANAILLES...

RETOUR EN IMAGES SUR LA RUE MARMAILLE



Des spectacles pour le très jeune public avec « C'est dans la poche »



Atelier hip-hop animé par la Cie S'Poart



Les Bouskidou et les Kourtes Pates ont fait danser les enfants et les parents



Atelier fanfare

LA FRESQUE LA RUE MARMAILLE a été réalisée dans le cadre d'un atelier graff avec les enfants qui le souhaitaient. Encadrés par un professionnel, les enfants ont pu appréhender les techniques, l'utilisation des couleurs et contribuer directement à cette œuvre collective, qui termine l'aménagement de l'Espace Océane.



UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE PAR DES TEMPS FORTS

Chaque année à Barbâtre, la municipalité met un point d'honneur à l'organisation de différentes manifestations pour célébrer les fêtes de fin d'année.

MARCHÉ DE NOËL:

Pour ne pas déroger à la règle, en 2015 les différents usagers barbâtrins ont pu assister au traditionnel marché de Noël, le Dimanche 13 Décembre à l'Espace Océane. Une vingtaine d'exposants étaient présents pour proposer différentes idées cadeaux aux visiteurs. Le Père Noël était présent pour prendre les commandes des enfants, qui pouvaient aussi faire un tour de calèche. Le club de palets était présent pour animer le bar à vin chaud, qui a connu lui aussi un grand succès.

CONCERT DE NOËL:

Cette année, la municipalité de Barbâtre invitait l'ensemble vocal « A chœur ouvert » pour un concert le vendredi 18 Décembre à l'église. Le public a répondu présent à l'invitation, autour de cette chorale de 40 choristes qui présentait un répertoire de chants de Noël. A l'issue du concert, la municipalité a offert un verre de vin chaud au public présent pour conclure cet instant convivial.



A L'ÉCOLE PUBLIQUE LA ROSE DES DUNES...

Les enfants des deux classes de plus grands sont allés au cinéma de Noirmoutier pour voir le film « Mune, gardien de la lune ». De leur côté les plus petits assistaient au spectacle de la Cie les 3 Chardons, « TCHICO » à la salle des Oyats. Ces moments sont toujours appréciés par les enfants et le corps enseignant, qui marque la fin d'année et l'approche des vacances scolaires.



A LA ROCTERIE AUSSI...

Le traditionnel arbre de Noël du foyer logement s'est tenu le lundi 14 Décembre dans le grand salon. Nos aînés ont pu apprécier la venue de deux chanteurs, qui leur ont interprété différents chants, entonnés par les élus présents et les membres du CCAS de Barbâtre ainsi que des trois autres communes de l'île. C'était aussi l'occasion de leur remettre leurs colis de Noël, composés cette année d'une boîte de chocolats et d'une petite couverture. La municipalité tient à remercier tout particulièrement Monsieur Paul LOPERA pour sa contribution.





ARC EN CIEL FÊTE SES 25 ANS

« En 1987 quelques personnes s'initiaient à la peinture sur soie, sous l'égide de l'Amicale Laïque.

4 ans plus tard, les mêmes ont voulu voler de leurs propres ailes et créer leur association. L'aventure démarrait avec une trentaine d'adhérents de Barbâtre essentiellement mais aussi des autres communes de l'île, voire du continent (quelques hommes n'ont pas eu peur de rejoindre ce groupe de femmes).

La municipalité nous proposait la salle des Oyats tous les vendredis de 14h à 18h. La joie de se retrouver, le plaisir de partager cette envie de peindre sur soie et tout autre support textile, ont toujours fait de ces après-midis un grand moment de détente et de convivialité.

En 2015-2016, l'effectif n'est plus que d'une quinzaine d'adhérents. Tous les ans, deux expositions se déroulaient : à Noirmoutier en avril et à Barbâtre en mai.

Malheureusement, l'effectif étant vieillissant, la fatigue se faisant sentir, celle de Noirmoutier a été annulée. Quant à celle de Barbâtre, la salle de l'ancienne mairie où ont lieu les expositions ne sera pas disponible cette année (une solution de recours sera peut-être proposée).

Arc en ciel avait un stand au marché de Noël de Barbâtre ces dernières années, et les bénéfices de ces expositions sont versés à des œuvres caritatives (Téléthon, Sidaction...).

Pendant ces 25 années il y a eu de grands moments de bonheur mais aussi de tristesse car des membres de l'association jeunes ou moins jeunes nous ont quitté.

L'association tient à remercier tous ceux qui ont participé et qui ont permis que 25 ans plus tard ce soit toujours avec le même plaisir de se rencontrer les vendredis. »

Par Annick FOURNIER, Présidente.

DIVERSES

NFORMATIONS

ECHANGER VOS PLANTES, C'EST BIENTÔT POSSIBLE



Vous souhaitez faire un peu de ménage dans votre jardin, trop de pots inutilisés, certaines plantes se sont multipliées, ont grainé ou pris de l'ampleur...

Une bourse aux plantes est organisée à Barbâtre, profitez-en pour venir proposer des accessoires dont vous n'avez plus l'usage, ou les plants (fleurs, fruits, légumes) que vous avez en trop grandes quantités.

Une manifestation inédite et originale, qui permettra aux jardiniers amateurs ou confirmés, de s'échanger des conseils sur le thème du jardin.

A simple titre de rappel, la bourse au plantes fonctionne sur le principe de l'échange d'un plant contre un autre (pas de vente, pas d'argent). Par conséquent, chaque personne qui souhaite participer, doit avoir en sa possession des plants à échanger.

La mairie fournira des tables qui seront installées le jour même à la demande. La bourse aux plantes se déroulera le dimanche 22 Mai prochain, de 10h à 18h sur la place du centre-ville. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 39 68 58.

TNT

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre passe à la haute définition (HD). Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 Mhz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

La manipulation du 5 avril constitue une opération technique importante qui se déroulera sur une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr

INTERCOMMUNALITÉ

OPAH

FINANCER LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Avec la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

PROPRIÉTAIRES EN RÉSIDENCE PRINCIPALE

Rénover son logement ou l'adapter au vieillissement, faire des économies d'énergies

CONDITIONS:

- Une résidence de plus de 15 ans
- Être propriétaire de son logement et l'occuper au titre de la résidence principale
- Ne pas dépasser un plafond de ressources dépendant du barème en vigueur
- Faire réaliser au moins 1.500 € de travaux par un professionnel

SUBVENTIONS:

Économies d'énergie : jusqu'à 7.000 € HT de subventions. Si les travaux réalisés engendrent 25% d'économies d'énergie, le propriétaire peut également bénéficier de la prime « Habiter Mieux » d'un montant de 2.600 €.

Adaptation au vieillissement / au handicap: jusqu'à 10.000 € de subventions pour aménager le logement.

Rénovation ou amélioration de logement insalubre ou dégradé : jusqu'à 29.000 € de subventions.

* Un crédit d'impôt, des prêts aidés et des subventions éventuelles de la Région et des Caisses de Retraites peuvent venir compléter le financement du projet.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Louer mieux et valoriser son patrimoine

CONDITIONS:

- Être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, loué ou vacant
- S'engager à louer le logement pour 9 ans avec un loyer plafonné
- Faire réaliser les travaux par des professionnels

SUBVENTIONS:

Rénovation et Amélioration des logements : jusqu'à 32.000 € de subventions, selon l'état de dégradation des logements, avec un plafond de travaux basé sur la surface habitable.

* Les subventions peuvent s'accompagner d'un abattement sur les revenus fonciers de 30 à 60 % pendant 9 ans.

De nombreux travaux peuvent être subventionnés : Amélioration de la sécurité, de l'accessibilité du logement, toiture, charpente, WC, salle d'eau, chauffage central, menuiseries, électricité, isolation, ventilation, ...

Une attention particulière à l'offre de logements pour les travailleurs saisonniers: L'objectif est d'inciter les propriétaires de résidences principales sous-occupées à créer des studios de type T1, totalement indépendants. L'intérêt est aussi de créer une cohabitation intergénérationnelle et de valoriser une partie du bâti ancien. Pour la création d'un logement saisonnier dans une habitation sous-occupée, la subvention sera financée par la Communauté de Communes.

L'OPAH, une opération programmée d'amélioration de l'habitat mise en œuvre par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier. La Communauté de Communes a décidé de soutenir le secteur du logement sur l'île de Noirmoutier en lançant ce programme d'envergure. Il s'agit de faire face aux difficultés rencontrées par de nombreux îliens pour se loger correctement sur notre territoire. L'enjeu est donc d'augmenter l'offre de logements sur l'île et améliorer la qualité des logements existants, en valorisant le parc ancien.

La démarche lancée avec le Département de la Vendée, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, et le cabinet Habitat et Développement devrait permettre de réhabiliter 120 logements en trois ans. Au final, ce sont près de 3 M d'€ de travaux qui pourront être réalisés, induisant la création d'une trentaine d'emplois dans le secteur du bâtiment et provoquant un vrai effet de levier sur l'économie locale.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ?

Rendez-vous aux permanences mensuelles

Le $2^{\rm ème}$ et $4^{\rm ème}$ mardi du mois de 10h à 12h30 à la Communauté de Communes

Pour rencontrer un conseiller OPAH

Il réalise un diagnostic gratuit de vos besoins, à votre domicile, vous informe sur les aides dont vous pouvez bénéficier et prépare avec vous le projet d'amélioration de votre habitat.

Renseignements par téléphone

Auprès d'Habitat et Développement 02 51 36 82 63 ou à la Communauté de Communes B.P. 714 - Rue de la Prée au Duc - 85330 Noirmoutier en l'île Tél. 02 51 35 89 89 - Fax 02 51 39 51 04 E.mail : contact@iledenoirmoutier.org

Documentation et informations issues du site de la Communauté de Communes.

ET PERISCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS : LA FIN DE LA MUNICIPALISATION

Comme ils s'y étaient engagés, les élus n'ont pas voulu dès leur arrivée en mars 2014 bouleverser le service Enfance-Jeunesse et ont respecté un temps d'observation et d'analyse. Force a été de constater que le secteur souffrait d'un manque de visibilité de son fonctionnement à long terme se traduisant par une envolée du budget à lui allouer. La municipalisation décidée en janvier 2013 par la précédente municipalité reposait sur des bases fragiles et une offre de services non adaptée à une commune comme la nôtre (contrats aidés devant se transformer à terme en postes de fonctionnaire, amplitude horaire du service la plus large de l'île, rigidité du service public...).

Ainsi, après avoir rencontré plusieurs organismes (Francas, Familles rurales) mais qui ne gèrent pas directement de structures, la municipalité s'est rapprochée de l'Amicale Laïque de Noirmoutier pour convenir d'une proposition de gestion à l'instar des 3 autres communes de l'île.

La demande formulée prévoyait qu'il n'y ait aucune modification du service rendu aux enfants et à leurs familles que ce soit pour l'accueil de loisirs périscolaire « Les Petits Cagnots » matin et soir, le centre de loisirs du mercredi et vacances scolaires, la pause méridienne, et les Temps d'activités Périscolaires. Le personnel devait, dans la mesure où les agents l'acceptent, être mis à disposition de l'amicale pour les fonctionnaires ou repris par l'amicale pour les 2 CDD en cours. Mlle Anne-Laure COIRIER a demandé à pouvoir bénéficier, à compter du 1er janvier 2016, d'une mise en disponibilité d'un an pour convenances personnelles, ce qui lui a été accordée.

L'Amicale Laïque est agréée comme « association d'éducation populaire » et est affiliée à la Ligue de l'Enseignement, par l'intermédiaire de la Fédération des Œuvres Laïques de la Vendée. Son projet éducatif pour Barbâtre sera élaboré en collaboration avec les élus de la commune, il tient compte des besoins de sécurité matérielle et affective des enfants, aux besoins de socialisation, et aux besoins d'éveil éducatif. Son action s'inscrit en continuité de l'action de l'école et respecte les impératifs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

Au terme d'un travail entre la mairie et l'amicale, le conseil municipal, lors de sa séance du 9 décembre 2015, a approuvé 3 conventions de gestion du service par l'amicale à compter du 1er janvier 2016.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

La municipalité remercie les bénévoles, parents ou membres d'associations qui sont intervenus dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Si vous souhaitez participer aux côtés des encadrants, contactez le centre de loisirs au 02-51-35-94-82 ou par mail lespetitscagnots@orange.fr

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAF - RENOUVELLEMENT



Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il favorise le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil et recherche l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands.

Une nouvelle convention 2015 – 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Enfance et Jeunesse nous a été soumise par cet organisme.

Elle a pour objet de :

- Déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des co contractants et les conditions de sa mise en œuvre.
- Décrire le programme des actions nouvelles prévues dans le schéma de développement.
- Fixer les engagements réciproques entre les co signataires.

Cette convention 2015/2018 a été approuvée, le 9 décembre 2015, par le Conseil municipal.

ET PATRIMOINE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

L'enquête publique préalable à l'approbation du Plan de prévention des risques naturels prévisibles littoraux de l'île de Noirmoutier s'est terminée le 29 août 2015.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête a été transmis à la Mairie.

A terme, ce document a pour objectif:

- D'interdire les implantations nouvelles dans les zones les plus dangereuses afin de préserver les vies humaines
- De réduire le coût des dommages liés aux inondations en réduisant notamment la vulnérabilité des biens existants dans les zones à risques.
- D'adapter le développement de nouveaux enjeux afin de limiter le risque dans les secteurs les plus exposés et afin de préserver les zones non urbanisées dédiées à l'écoulement des submersions et au stockage des eaux.

A la suite de l'enquête publique, la commission d'enquête a décidé d'émettre **un avis favorable** à l'instauration du PPRL de l'île de Noirmoutier, **sous réserves** :

- D'unifier la norme sous plafond pour les zones refuges à 2,20 m.
- De sa mise en révision en 2016, si possible dès le 1^{er} semestre, pour prendre en compte le réchauffement climatique imposé par la circulaire du 27 juillet 2011.

Or, rien ne laissait présager un avis favorable.

En effet, les commissaires-enquêteurs semblaient dire le contraire de ce qui a été consigné dans leur rapport et ce, d'autant plus, qu'eux-mêmes avaient eu des difficultés pour obtenir certaines pièces du dossier. Ils laissaient entendre que le projet de PPRL présentait des failles (notamment au niveau des hypothèses sur les brèches).

Il est entendu de reprendre le rapport de notre cabinet d'étude par rapport à celui de la Préfecture afin d'obtenir des modifications, y compris à la marge (l'Etat s'appuyant sur les études du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui évoluent dans le sens d'une hausse du niveau d'eau sur les cinquante prochaines années).

Dans le cadre de la délégation permanente du Conseil municipal accordée à M. le Maire pour agir en justice, il est engagé un recours en justice dans le cadre du projet de Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) afin de contester les conclusions de l'enquête publique afin d'obtenir des modifications de ce projet.

AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ):

PROGRAMMATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

La loi fixait à 2015 la date limite prévue pour rendre accessible les établissements recevant du public (ERP). Devant la difficulté à réaliser un tel objectif, un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) permet à tous les propriétaires/gestionnaires d'ERP de poursuivre et réaliser l'accessibilité de leurs établissements après le 1er janvier 2015 contre l'engagement de réaliser les travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP de la commune de Barbâtre, sur la base de l'étude entreprise par le cabinet A²CH, nous avons établi un calendrier des actions de mise en accessibilité sur chaque établissement sur 6 ans.

Les bâtiments concernés, pour un montant total de travaux de 351.470 € HT, sont les suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ANCIENNE MAIRIE		46.810 €				23.540 €
ÉCOLE PUBLIQUE	16.460 €	1.450 €	5.400€	35.010 €	5.300 €	
ÉGLISE	1.750 €	19.370 €			6.050 €	8.700 €
FOYER DES JEUNES	2.700 €	720 €	25.200€	1.470 €		
MAIRIE	54.840 €					
POSTE	230 €				3.660 €	
SALLE DES NOURES	770 €	23.830 €		900 €	2.000 €	4.380 €
SALLE DES OYATS	300 €	1.370 €			14.970 €	29.150 €
SALLE OCÉANE	570 €	2.170 €	7 400€			4.200 €
VESTIAIRES				800 €		
TOTAL	77.620 €	95.720 €	38.000 €	38.180 €	31.980 €	69.970 €

EAU

VENDÉE EAU, LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION «N°1 DU GASPILLAGE»

L'EAU

L'EAU une ressource à préserver

Quoi de plus naturel que d'ouvrir un robinet pour avoir de l'eau ? Quoi de plus essentiel et pourtant...

Nous consommons aujourd'hui près de 3 fois plus d'eau qu'il y a 30 ans*.

En Vendée, l'alimentation en eau potable représente un défi majeur pour notre avenir. Les ressources en eau sur le département ne sont pas inépuisables et avec l'évolution de la population, les besoins en eau sont en constante augmentation.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut agir sur sa consommation d'eau.

La nouvelle campagne « N°1 DU GASPILLAGE » de Vendée Eau a pour but de nous mobiliser pour préserver cette précieuse ressource.





Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE » ...AGISSONS!

Dans la salle de bains :

...adoptons les BONS REFLEXES:

- ✓ En optant pour une douche de 3 à 4 minutes plutôt qu'un bain, ce sont 150 litres qui sont économisés
- ✓ En ayant le réflexe de fermer le robinet lors du savonnage des mains, ce sont des dizaines de litres d'eau qui ne sont pas gaspillés!
- ✔ Pour le brossage des dents, vous pouvez aussi utiliser un verre à dents!

http://www.vendee-eau.fr/data/mediashare/aw/xurs4foyku8nwmwgwviyss9f7gj5vf-org.pdf

... équipons notre logement de MATERIELS ECONOMES :

Robinet thermostatique, mousseur, douchette économique, chasse d'eau à double commande : tous ces équipements favorisent la réduction des consommations... et sans effort!
Ils sont faciles à installer et souvent rentabilisés en moins d'un mois.

http://www.vendee-eau.fr/data/mediashare/r5/5ohz2jr7w8j6cu5qo9tpsnszsgqpiv-org.pdf

Pensez-y : des économies d'eau, ce sont aussi des économies d'énergie ! Retrouvez tous nos conseils sur les bons gestes et le matériel économe sur notre site internet

www.vendee-eau.fr

* Source Ministère du Développement Durable

EMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DATE	DÉCISION	
DEREWONKO Henri	100 Rue des Onchères	Serre de jardin	08/09/2015	Retrait à la demande du pétitionnaire	
RONDEAU Annie	20 Rue de la Croix Blanche	Clôture	13/02/2015	Favorable	
WAVRANT Théophile	52 Rue de la Corde	Garage	06/03/2015	Octroi tacite	
DURAND Jean-Pierre	145 Rue de la Fosse	Clôture 08/09/2015		Classé sans suite	
GENDRON Bruno	21 Rue de la Croix Mainguet	Camping	20/07/2015	Accord avec prescriptio	
GUILLERME Nicole	Rue de la Maison Rouge - Chemin de Seignier	Division de terrain	13/07/2015	Octroi tacite	
BANETON Paul et Maryse	34 Rue des Provinces	Abri de jardin	13/07/2015	Favorable	
MERLO Roselyne	6 Chemin de la Papine	Rénovation de toiture	04/06/2015	Favorable	
BURON Claude	5 Chemin de la Lisière	Abri de jardin	15/06/2015	Favorable	
FOURNIER TRIBOUT Euryale	1 Villa de la Pointe	Pose de fenêtre de toit	10/07/2015	Favorable avec prescriptions	
BUTON Luc	Rue du Fief du Moulin	Division de terrain	10/07/2015	Octroi tacite	
AMENGUAL Gabriel	116 Avenue des Pins	Abri de jardin	18/06/2015	Favorable avec prescriptions	
AMENGUAL Gabriel	116 Avenue des Pins	Modification de façade	13/07/2015	Octroi tacite	
DESAINTJEAN Didier	Chemin des Castiennes	Division de terrain	14/08/2015	Favorable avec prescriptions	
NOEL Jean-Louis	53 Boulevard de l'Atlantique	Montage balustrade et portail	17/07/2015	Favorable	
ROGARD René	213 Rue de l'Estacade	Véranda	09/07/2015	Favorable	
LE COLLOEC Christiane	Chemin de la Borderie	Modification de façade	17/07/2015	Favorable	
ARNOULT Jacques	3 Rue des Bernaches	Clôture	27/07/2015	Favorable avec prescriptions	
CABARET Franck	35 Rue des Dunes	Extension	13/08/2015	Favorable avec prescriptions	
ZAMBOTTO Christian	5 Boulevard de la Croix Rouge	Clôture	14/08/2015	Favorable	
Agence l'Adresse	56 Rue du Prau	Modification de façade	07/09/2015	Favorable	
VIADER Gérard	29 Rue des Lilas	Surélevation	07/09/2015	Octroi tacite	
GUILLARD Bernard	58 Rue de la Poste	Préau	03/11/2015	Octroi tacite	
LEFEBVRE Gérard	22 Rue de la Plaine	Clôture	21/09/2015	Favorable avec prescriptions	
BREUCHA Elke	23 Rue de l'Eglise	Rénovation de toiture	07/09/2015	Favorable	
GUILMIN André	26 Rue des Provinces	Clôture	24/09/2015	Favorable	
DUPUIS Jean-Paul	5 Allée des Passes Vertes	Pose de fenêtre de toit	03/11/2015	Favorable	
RAPIN Manuel	10 Chemin de la Papine	Modification de toiture	02/10/2015	Favorable	
FRADET Michel	97 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	04/11/2015	Octroi tacite	
DELAHAIE Ludovic Manuella	4 Rue du Petit François	Pose de fenêtre de toit	01/10/2015	Favorable	
VASSOR Frédéric	73 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	02/10/2015	Favorable	
ROUSSEAU-POIRIER Nathalie	120 Rue du Fief du Moulin	Rénovation de toiture	02/10/2015	Favorable	
BERTHAUD Jean-Luc	16 Chemin du Tertre	Clôture	02/10/2015	Favorable	
SOLUTION ENERGIE	2 Chemin de la Barre Raguideau	Panneaux photovoltaïques	05/11/2015	Octroi tacite	

JOLY Xavier	2 Hameau des Pins	Clôture	11/12/2015	Favorable
POITUREAU Franck	21 Impasse des Chardons Bleus	Préau	05/11/2015	Octroi tacite
DUVILLIER Frédéric	119 Rue de la Frandière	Piscine enterrée et de son pool house	30/11/2015	Favorable avec prescriptions
LANDOUZY Patrick	7 Boulevard de la Croix Rouge	Clôture	30/11/2015	Favorable
HELIARD Catherine	24 Rue des Ecoles	Préau	16/11/2015	Octroi tacite
DAGUIN Dominique	3 Allée du Bois de Paradis	Piscine	16/11/2015	Favorable
Agence l'Adresse	2 Impasse des Iris	Création d'une ouverture et portail	16/11/2015	Accord avec prescriptions
MERLO Roseline	6 Chemin de la Papine	Rénovation de toiture + clôture	30/11/2015	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEUR - IDENTITÉ	ADRESSE DU TERRAIN	DESCRIPTION DU PROJET	DATE	DÉCISION
LWOFF Nicolas	32 Rue de la Croix Blanche	Maison individuelle	25/11/2015	Favorable avec prescriptions
CHAPOTOT Roger-Noël	4 Rue de la Parée	Extension	23/10/2015	Favorable
PUZNAVA Joël	Rue Courbe	Maison individuelle	02/11/2015	Favorable avec prescriptions
ARNAULT Jean-Louis	16 Chemin des Oyats	Studio	13/08/2015	Favorable avec prescriptions
BERTHELOT Willy	26 Rue du Prau	Extension	10/08/2015	Favorable avec prescriptions
PROTASSIEFF Marie	21 Rue du Fief du Moulin	Extension	23/07/2015	Favorable
BONNEAU Agnès	14 Rue du Coin de Baisse	Préau pour abri camping car	21/09/2015	Rejet tacite
VERNA Patrick	68 Rue de l'Estacade	Garage + un préau	04/08/2015	Favorable
VASSOR Frédéric	73 Rue du Fief du Moulin	Abri de jardin	02/10/2015	Favorable
ROUSSEAU-POIRIER Nathalie	120 Rue du Fief du Moulin	Rénovation de toiture	02/10/2015	Favorable
BERTHAUD Jean-Luc	16 Chemin du Tertre	Clôture	02/10/2015	Favorable
SOLUTION ENERGIE	2 Chemin de la Barre Raguideau	Panneaux photovoltaïques	05/11/2015	Octroi tacite

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, CONTACTEZ LE SERVICE URBANISME EN MAIRIE AU 02 51 39 68 58

HISTOIRE article rédigé en collaboration avec l'association « les amis de l'île de noirmoutier »

JE ME SOUVIENS A la manière de Georges Pérec... Par Lydia Gaborit

Je me souviens de mes parents réceptionnant la nuit, fruits, légumes et produits laitiers nécessaires à l'approvisionnement quotidien de l'épicerie de ma grand-mère. Le bruit du déchargement des denrées me réveillait en pleine nuit, parfois à quatre heure du matin et je voyais défiler les cagettes par la fenêtre de la chambre ; je me souviens de la voix du transporteur qui disait à ma mère : « Voulez-vous do burre ? » et, qu'à chaque fois, ma mère, peu après son départ, notifiait à mon père que son patois était vraiment celui des « dagnons », ces vendéens du continent !

Je me souviens de journées longues et calmes où nous, enfants, pouvions, lors de la marée haute, marcher en plein milieu de la rue et y faire du vélo sans rencontrer de voiture.

Je me souviens d'avoir vécu au rythme des marées.

Je me souviens qu'avant une rentrée scolaire, alors en septembre, ma mère était partie à Nantes, sans doute chez Decré, pour m'acheter un cartable, des tabliers et qu'elle avait raté le car pour passer le Gois, elle avait dû attendre le bateau de Fromentine. Cette attente fut aussi la mienne, longue, incompréhensible tant elle me manquait. J'étais inquiète, je me sentais perdue avec mon père car ce n'était pas lui qui avait le rôle rassurant à la maison, mais ce fut une des rares fois où il me prit sur ses genoux, tant j'étais désespérée de ne pas la revoir avant tard dans la nuit. Elle avait fini par prendre le bateau de Fromentine, et puis après ? Un car ? Une voiture ? Avait-elle marché depuis la Pointe de la Fosse jusqu'au centre de Barbâtre ? Je me souviens du cartable et de toutes les fournitures scolaires, que j'adorais et qui pourtant ne parvinrent pas à alléger le chagrin de cette nuit et le sentiment d'abandon qu'elle généra. Ce fut sans doute la première fois que je pris conscience de la difficulté et du danger que constituait une arrivée sur l'île.

Je me souviens de l'hiver 1962 et du passage du Gois, prisonnier des glaces. La mer et ses marées ne pouvaient plus aller et venir ; nous allions nous promener sur la digue surplombant le polder de Sébastopol et je vis, pour la première fois de ma vie, des cygnes blancs et un cygne noir posés, je ne sais comment, sur l'eau de mer gelée. La majesté de ces oiseaux, entourés de quelques oies sauvages, constituait un tableau d'une absolue beauté ; j'étais au pays de Hans Christian Andersen, et je ne sais aujourd'hui d'où me vient cette préférence pour le conte du Vilain petit canard.

Je me souviens de ces jours de vacances d'été, où, assise avec ma nièce (qui avait le même âge que moi) sur un muret dans le quartier de Maison Rouge, nous regardions passer et comptions les voitures qui s'agglutinaient peu à peu sur l'unique route de l'île en attendant l'ouverture du passage du Gois. La file d'attente allait quelque fois jusqu'à La Guérinière. Chaque automobiliste espérait bien passer le temps de cette marée : petits et grands coefficients faisaient une différence et les basses mers de la journée étaient plus prisées que celles de la nuit. Il s'agissait d'un spectacle distrayant, nous observions les véhicules, leurs couleurs, leurs immatriculations « continentales ». Nous étions spectatrices de nos premiers embouteillages, nous étions celles qui demeurions sur l'île, à la fois narquoises et enjouées de voir partir les estivants alors qu'il nous restait tant de beaux jours à vivre sans eux ! Nous nous moquions un peu de ces voyageurs qui finissaient par descendre de leur voiture, parfois calmes mais souvent énervés et inquiets. Ils attendaient, fébriles, que la mer daigne s'ouvrir pour les libérer de la présence insulaire. Cependant, l'île les accompagnait encore et les boulangeries de Barbâtre venaient à manquer de pain, car les voyageurs, immobilisés, avaient faim et il n'était pas question de quitter la file de voiture au risque de perdre son tour. Il arrivait aussi que des familles soient contraintes de rester, n'ayant finalement pas pu passer le Gois qui s'était inexorablement refermé. Des nuits chez l'habitant s'organisaient alors et des liens se créaient par la force des choses entre les estivants et les îliens.

Je me souviens aussi que nous regardions ces voitures, assises sur la digue, à l'entrée du passage du Gois, improbable route et toujours dangereuse. Il y avait très souvent un vieux monsieur du pays pour dire, en fin de marée, à ceux qui, voyant le pavé sec, voulaient, confiant, lancer leurs chevaux mécaniques sur la route, qu'il était trop tard, que c'était imprudent. Les plus sages écoutaient et rebroussaient chemin, les plus méprisants passaient entre les gerbes d'eau et, souvent, se retrouvaient bloqués, au milieu des flots. On appelait alors un pêcheur à la rescousse avec son bateau pour repêcher les naufragés qui avaient eu le temps de monter sur une balise. On ne le dira jamais assez : le passage du Gois fit des morts.





Je me souviens aussi des voyages en car, avec ma mère, avec mon père. C'était toujours une aventure, les cars étaient en piteux état et la panne toujours redoutée sur ces quelques kilomètres de pavés glissants. Il valait mieux que l'horaire choisi par la compagnie de car corresponde au plus près à la basse mer, car, en cas de problème, on pouvait toujours terminer à pied, avec ses bagages !

Je me souviens d'avoir été prise d'une crise d'appendicite, après avoir mangé des cerises et des noyaux, et d'être partie en ambulance et en urgence pour être opérée à Challans. L'anesthésiste qui m'endormit était un homme et je le trouvais très beau avec son masque chirurgical qui faisait ressortir la couleur de sa peau. C'était la première fois que je rencontrais un homme de couleur. L'ailleurs et l'étranger m'avaient soignée et j'en fus heureuse et reconnaissante. Le temps de mon hospitalisation, mon père vint me voir chaque jour, en mobylette, 70 kilomètres aller-retour. Je réalise aujourd'hui que le temps était compté pour lui, mais je ne me souviens pas avoir souffert de visites trop courtes!

Un jour, j'ai quitté l'île pour venir vivre et étudier à Paris. J'avais neuf ans et ce départ, en car, par le Gois, cristallisa en moi un sentiment d'appartenance insulaire ; je me souviens avoir pleuré dans cet espace de l'entre-deux. Chagrin, révolte et fierté sont des sentiments que partagent les exilés aussi, tout naturellement.

Je me souviens de l'île avant le pont, d'une enfance solitaire, solidaire et insulaire.

ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ILE DE NOIRMOUTIER »

BP 201 - 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE | E-mail : amis-ile-noirmoutier@wanadoo.fr | Téléphone : 02 51 39 54 54

Information : Permanences au Château de Noirmoutier-en-l'Ile - Logis du Gouverneur : Les mercredis et jeudis de 14h30 à 17h, et sur rendez-vous.